



ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale

Nantes, le 19 septembre 2023

Dossier suivi par :
Fabien VAUTOUR
Doyen des IA-IPR
Tél : 02 72 56 65 01
Mél : ce.ipr@ac-nantes.fr

Les inspectrices et inspecteurs d'académie,
inspectrices et inspecteurs pédagogiques
régionaux de l'académie de Nantes

à

BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 3

Mesdames les professeures et Messieurs les
professeurs des établissements privés de
l'académie de Nantes

s/c de Mesdames les directrices et
Messieurs les directeurs des établissements
privés

s/c de Mesdames les inspectrices et Messieurs
les inspecteurs d'académie, directrices et
directeurs académiques des services de
l'éducation nationale

Lettre de rentrée commune des IA-IPR

Le collège des IA-IPR de l'Académie de Nantes souhaite à chacune et à chacun une excellente année scolaire. Nous accueillons chaleureusement les personnels nouvellement arrivés et adressons nos félicitations aux lauréats des concours de recrutement.

Nous tenons, également, à vous remercier pour votre engagement, votre conscience professionnelle et votre implication auprès des jeunes qui vous sont confiés. Ayant à cœur de vous accompagner dans vos missions, nous nous fixons plusieurs priorités pour cette nouvelle année scolaire, en cohérence avec la circulaire de rentrée 2023 et le nouveau projet académique.

Une première priorité réside dans l'élévation du niveau de tous : la maîtrise des savoirs fondamentaux est au cœur de nos préoccupations. Les évaluations nationales, régulières dans le parcours des élèves, permettent d'identifier leurs besoins. Ainsi, la mise en place de la nouvelle sixième, à travers l'heure de soutien et d'approfondissement en mathématiques et français, et la généralisation du dispositif « Devoirs faits », ont pour objectif de sécuriser les apprentissages. Également, au lycée, un enseignement d'1h30 de mathématiques en première générale est instauré pour tous les élèves ne suivant pas l'enseignement de spécialité mathématiques. Notre attention portera plus largement sur l'évaluation des acquis des élèves en lycée et notamment, dans la mise en place du projet d'évaluation.

Une autre priorité réside dans la construction d'une École des droits et des devoirs, permettant d'éduquer les élèves à la citoyenneté. Le principe de laïcité et les valeurs de la République s'incarnent tant par les enseignements disciplinaires que par les projets transversaux. Dans cette perspective, le déploiement du plan de formation « Valeurs de la République » est l'un des moyens de vous soutenir dans cette mission éducative majeure. L'engagement des élèves, sous toutes ses formes, est à encourager, au travers notamment de dispositifs labellisés. Aussi, de nombreux projets pédagogiques peuvent être portés collectivement dans le cadre du Conseil National de la Refondation et de la démarche « Notre École, faisons-la ensemble ».

Enfin, l'attention portée à une École qui donne confiance se révèle cruciale pour l'apprentissage et l'émancipation des élèves. La recherche du bien-être de toutes et tous et la proscription de toute forme de violence placent les collèges et lycées comme des espaces protecteurs, dans l'ensemble des territoires et des contextes éducatifs. La lutte contre les inégalités, les discriminations et les assignations sociales, contribue à améliorer l'insertion sociale et professionnelle des élèves, au travers notamment de l'inclusion, du travail sur l'orientation et de la continuité des parcours. À ce titre, la mise en place du Pacte a vocation à reconnaître votre implication dans des missions complémentaires au sein des écoles et des établissements.

Nous nous tenons à vos côtés pour vous accompagner, tant dans nos rencontres individuelles que collectives, et faciliter toutes les formes de coopération entre professeurs et tous les personnels. L'évaluation des unités d'enseignement constitue, ainsi, un moment privilégié pour échanger sur les conditions de réussite et les dynamiques à construire.

Nous vous souhaitons une année scolaire sereine, pleine d'initiatives et de satisfactions personnelles et professionnelles.

*Pour le collège des IA-IPR,
Fabien Vautour*



Copie : DDEC